

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## RD7 – restrictions de circulation du 2 au 3 juin 2025

Saint-Priest, le 23 mai 2025

La commune de Saint-Priest va réaliser des travaux de marquage sur la route départementale n°7 entre le parking de l'école et l'écluse nouvellement créée dans la traversée des Mines.

Afin de minimiser au maximum la gêne aux usagers, ces travaux seront réalisés dans la nuit du 2 au 3 juin 2025, de 22h00 à 5h00 sur route fermée.

Toutefois, si les conditions météorologiques ne permettent pas de réaliser ces travaux, ils seront décalés sur une des deux nuits suivantes.

Un itinéraire de déviation sera mis en place dans les deux sens de circulation (annexé au présent communiqué).

Pour votre sécurité, celle des riverains et des personnes qui travaillent sur le chantier, merci de faire preuve de vigilance et de respecter la réglementation de circulation mise en place.

Merci de votre compréhension.